



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **AB SOLS SARL**, Antoine-Henri-Jomini 19,  
1018 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 08.06.2017
3. Suspension de faillite: 29.09.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 16.10.2017
5. Avance de frais: CHF 3'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : l'exploitation d'une entreprise de nettoyage et l'entretien d'immeubles; la pose de sols en tout genre; l'exploitation d'une entreprise générale dans le domaine du bâtiment; le transport de marchandises et biens de consommation (pour but complet cf. statuts).

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne  
1014 Lausanne Adm cant

03787605

